



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec : résumés d'articles scientifiques

La maltraitance commise par des proches envers les aînés hébergés : émergence d'une problématique peu documentée.

Référence

Pelletier, C. & Beaulieu, M. (2014). La maltraitance commise par des proches envers les aînés hébergés : émergence d'une problématique peu documentée. *Vie et vieillissement*, 11(3), 30-37.

Type de texte

Format : Article scientifique

Contenu : Recension des écrits (état des connaissances)

Thèmes abordés

Définition; ampleur du phénomène; maltraitance en hébergement; auteurs de la maltraitance; prévention; organisation des services.

But ou question de recherche

Produire un bilan de l'état des connaissances concernant la maltraitance en milieu d'hébergement, et ce, en mettant l'accent sur une problématique peu présente dans la littérature, soit la maltraitance commise par des proches de la personne aînée constitue le but de cet article.

Problématique

Le vieillissement populationnel et l'augmentation de la proportion des personnes aînées au sein de la société conduisent à l'émergence de nombreux questionnements quant à la place occupée par cette population socialement, ainsi qu'en ce qui a trait aux défis et enjeux qui lui sont propres. Depuis la mise en place du premier *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées* en 2010, la maltraitance est l'une des problématiques qui préoccupent un nombre croissant d'acteurs en provenance de divers champs de pratiques. Dans ce contexte mondialement généralisé, il importe de réfléchir sur les moyens nécessaires à mettre en place afin d'assurer le maintien des rôles sociaux des aînés, en plus de veiller à ce qu'ils reçoivent les soins et services répondant à leurs conditions et besoins biopsychosociaux. Cela trouve d'autant plus sa pertinence auprès des personnes aînées vivant dans les Centres d'hébergement et de soins de longues durées (CHSLD) puisqu'elles présentent des besoins complexes et parfois spécifiques. Ainsi, la population s'attend à ce que les soins et les services donnés dans ces milieux soient de qualité et que les personnes aînées vivent dans un environnement sécuritaire, à l'abri de situation de maltraitance.

Méthodologie

Les auteures proposent de produire un bilan de l'état des connaissances de la maltraitance en milieu d'hébergement. Cependant, aucune méthodologie n'est présentée.

Résultats

Tout d'abord, une discussion portant sur la définition de la maltraitance est proposée en début d'article. En résulte le constat suivant : un grand nombre d'auteurs se réfèrent à la définition proposée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et à celle du Conseil de l'Europe. Par contre, celles-ci possèdent certaines limites. De ce fait, les auteurs croient que la définition présentée par Alter Ego, dans laquelle un point de vue social et psychologique s'en dégage et qui développe davantage sur le comportement et l'attitude de la personne maltraitante, ainsi que sur la relation familiale, correspond mieux à la problématique de la maltraitance en milieu d'hébergement. En effet, au regard aux dynamiques familiales, malgré un relogement en CHSLD, la maltraitance peut se manifester même si un changement de milieu de vie s'opère. Le corolaire en découlant est le suivant : des situations de maltraitance peuvent se développer, peu importe le milieu de vie, l'état de santé ou l'âge de la personne aînée. Cette conclusion crée une rupture quant à la représentation véhiculée socialement considérant les CHSLD comme un milieu de vie et de soins assurant une sécurité adéquate pour les personnes aînées y résidant et dans lesquels la maltraitance sous toutes ses formes et types serait inexistante.

Ensuite, plusieurs études démontrent qu'il n'est toujours pas possible de connaître l'ampleur du phénomène de la maltraitance, et ce, tant dans la société globale, qu'en institutions au sens large. Par contre, les statistiques d'appels logés à la *Ligne Aide Abus Aînés* (LAAA) révèlent que 6,54 % d'entre eux proviennent de personnes hébergées en CHSLD. De plus, en présentant des statistiques en provenance de France, où 30 % des situations de maltraitance se produiraient en institution, les auteurs affirment que ces statistiques remettent en question les objectifs mêmes des CHSLD. Ainsi, le relogement en CHSLD ne serait pas nécessairement la meilleure option afin de mettre un terme aux situations de maltraitance à domicile. Concernant les acteurs de la maltraitance, les quelques études sur le sujet identifient les personnes soignantes ou le personnel-cadre comme étant les principaux auteurs. Cependant, la maltraitance en institution est souvent associée à des variables organisationnelles : manque de personnel, dépersonnalisation des soins, rigidité des protocoles de soins, etc. À titre d'exemple, un milieu médico-social peut être une source de maltraitance lorsque les médecins prescrivent un nombre important de médicaments et où les soins sont mis de côté faute de temps.

En regard à l'état des connaissances actuel, peu de textes traitent de la maltraitance en hébergement perpétrée par les proches, contrairement à la maltraitance à domicile qui se veut beaucoup plus documentée. Le concept de « proche problème » permettrait d'avoir une nouvelle perspective théorique afin d'alimenter les réflexions sur le sujet. Finalement, l'emphase est mise sur le fait que la maltraitance envers les personnes aînées ne résulte pas de geste purement intentionnel ou délibéré, il peut également s'agir d'ignorance ou de méconnaissance de la problématique.

Discussion

La discussion est intégrée aux résultats présentés ci-haut.

Conclusion

En conclusion, il reste encore difficile d'établir un portrait juste de la maltraitance envers les personnes aînées et particulièrement en milieu d'hébergement par manque d'outils de mesure adaptés. En effet, peu de recherches empiriques s'attardent à la problématique dans ces milieux et encore moins à celle commise par les proches de la personne aînée. Ainsi, l'absence de connaissances et de réflexions à l'égard des situations de maltraitance commises par les proches suscite de nombreux questionnements. Malgré ces écueils, le ministère de la Santé et des Services sociaux propose différentes stratégies pour lutter contre la maltraitance en CHSLD : visites d'appréciation, formulation d'un code d'éthique, nomination d'un commissaire local aux plaintes et à la qualité des services, création d'un comité de résidents, etc.

Pistes pour la pratique ou la recherche

En s'appuyant sur l'état des connaissances répertoriées dans leur article, les auteurs affirment que la problématique de la maltraitance en hébergement commise par des proches doit être davantage appuyée par des études populationnelles plutôt que par des données provenant des institutions afin d'en dégager des conclusions plus robustes et substantielles.

Date de réalisation de la fiche :

4 mai 2015

